

150 ans de rébellion des Américaines

Autor(en): **Gordon-Lennox, Odile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1423

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La féminisation, encore

Dernière pierre d'achoppement des femmes avec la Constitution: la langue, et en particulier les langues français et italienne. Tel que prévaut le projet actuel, le féminin est absent du texte français et italien, alors qu'il apparaît dans le texte allemand, celui-ci étant entièrement féminisé. Dans le projet de version française, il y a à l'article 7 (celui sur l'égalité, justement!) un report en bas de page qui indique que: «Dans la Constitution, les termes génériques tels qu'être humain, personne ou Suisse, ainsi que les fonctions telles que juge, officier ou député s'appliquent indistinctement aux personnes des deux sexes.»

Cette note en bas de page est placée à la suite de la phrase: «Tous les hommes sont égaux devant la loi!» Peut-être faudrait-il libeller l'article: «Nul ni nulle ne doit subir de discrimination, mais tout le monde a le droit de se contredire.»

Martine Chaponnière

A Lire encore, en allemand, le cahier 8 de la revue *Olympe Feministische Arbeitshefte zur Politik*, 1848-1998 Frauen im Staat. Mehr Pflichten als Rechte.

150 ans de rébellion des Américaines

«Nous pensons qu'il est évident que les hommes et les femmes sont créés égaux...» Les féministes américaines célèbrent cette année les 150 ans de la Déclaration de Seneca Falls. Dans cette petite ville de l'Etat de New York, une poignée de femmes s'est réunie en 1848 pour réécrire à leur manière la Déclaration d'indépendance de 1776 qui avait déclenché la Révolution américaine. *MS Magazine* consacre la majeure partie de son numéro de juillet à cette déclaration féministe et à ses effets sur l'évolution de la société américaine. Le texte de cette «Déclaration des sentiments» est superbe et pourrait être appris par cœur comme le credo des revendications féministes. Tout y est, jusqu'à la position inférieure réservée aux femmes dans les Eglises, jusqu'à l'effet destructeur sur leur psychisme de leur dépendance constante, jusqu'à l'inégalité fiscale...

Le numéro illustre l'histoire de la pensée révolutionnaire féministe depuis lors, avec un lexique des femmes rebelles qui ont repris la lutte pour l'égalité, les «bad, bad girls». Pourquoi «bad»? Parce qu'elles ont été ridiculisées, vilipendées, accusées de créer le scandale... On y trouve, par exemple, Amelia Bloomer, cette éditrice du premier journal féministe américain, *Le Lys*, sorti en 1849 à Seneca Falls. Elle a été ridiculisée pour avoir créé les culottes bouffantes qui portent son nom et qui ont permis aux femmes de faire du sport. Le lexique se termine par Victoria Woodhull, qui s'est portée candidate à la présidence des Etats-Unis en 1872, alors que les femmes n'avaient pas encore le droit de vote.

«You have come a long way but there is a long way to go, baby!» Les femmes américaines n'ont toujours pas obtenu un article constitutionnel qui donne une base juridique à l'égalité. La maternité n'est pas non plus assurée et la Convention des Nations Unies sur la non-discrimination à l'égard des femmes n'a pas encore été ratifiée par le Sénat.

En Suisse

Nous avons suivi le parcours proposé dans les trois tentes de l'exposition «Tolérance», montée à l'occasion de la célébration des 150 ans de l'Etat fédéral.

Pour une femme, c'est une visite qui mène à travers les différents stands historiques de la première tente (la deuxième est consacrée à la tolérance et la troisième aux activités des associations locales, conférences, jeux de rôles, animations, etc.), une clé à la main, jusqu'au jour où les femmes suisses obtiennent le droit de vote et là, votre clé vous ouvre enfin l'entrée directe. L'effort des pionnières est reconnu avec, entre autres, le nom de Hélène von Mülinen. Pour les juifs, les gitans, les demandeurs d'asile, les chômeurs, c'est une autre clé qu'il faut. Notre conclusion du parcours qui mène à la nouvelle Constitution? Veillons à ce que les femmes ne manquent pas le coche.

Odile Gordon-Lennox



A consulter L'Histoire un grand H avec masculin

Le DHS, Dictionnaire historique de la Suisse, propose en guise de première parution plus de 8000 articles sur Internet.

Cette entreprise gigantesque, dont le financement est assuré par la Confédération, a débuté il y a dix ans. Le but du projet est de donner un nouveau regard sur l'histoire suisse en tenant compte des recherches les plus récentes.

Dans ce dictionnaire, qui représente le bilan des recherches actuelles en histoire suisse, on peut légitimement se poser la question de la place réservée aux femmes.

A première vue, il s'agit d'une question embarrassante. Par manque d'espace, des choix ont été opérés. Par exemple, le dictionnaire ne tient compte que des personnes qui sont nées avant 1936; autant dire que cela limite l'histoire qui concerne les femmes. Deuxièmement, les recherches sur les femmes des XVIIe et XVIIIe siècle sont peu nombreuses.

Heidi Lüdi-Pfister, collaboratrice scientifique du DHS, explique que les collaborateurs ont décidé d'une voie médiane entre deux extrêmes: ne donner qu'une place marginale aux femmes comme dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, édité entre 1921 et 1934, ou en faire un dictionnaire spécialisé sur ce thème.

Concrètement, dans les articles sur les familles, plusieurs femmes sont mentionnées avec leur propre identité. Dans les articles biographiques, beaucoup de femmes ayant participé au mouvement d'émancipation trouvent une place. Elles sont aussi présentes dans les articles thématiques.

Mais ne nous leurrions pas, l'histoire, reste encore, en cette fin de siècle, une histoire très masculine.

Corinne Doret

Pour consulter les 8000 articles sur Internet: www.dhs.ch

Exposition

Exposition itinérante Tolérance sera à Chiasso

I giardini pubblici in via Comacini du 9 octobre au 22 novembre

Responsable Claudia Cattaneo

Zurich, tél. 01/440 5151

E-mail: Toleranz@access.ch

Tour de ville

Femmes Tour et Femmes de Théâtre

Reprise exceptionnelle du tour de ville théâtralisé:

Sur les traces d'Amélie Munier-Romilly et de ses contemporaines.

Mardi 6 octobre et jeudi 8 octobre

17h30 (durée env. 1h30)

Départ: place de la

Taconnerie

Prix: Fr 15.-

Réservation:

Femmes Tour/Archives

de la Vie Privée

Tél. 022/ 301 10 31.